

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de Bourgogne Franche-Comté		
AVIS N° 2021 – 08		
Date validation officielle : 24/06/2021	Objet : Bilan du programme LIFE « Tourbières du massif jurassien » et perspectives	Vote : unanimité

Lors de la séance plénière du 24 juin 2021, les membres du CSRPN ont entendu la présentation de Pierre DURLET (PNR du Haut-Jura).

Vu le programme LIFE « Réhabilitation fonctionnelle des tourbières du massif jurassien franc-comtois » - LIFE13 NAT/FR/762 engagé sur la période de juin 2014 à novembre 2020,

Considérant :

- l'importance des tourbières parmi l'ensemble des milieux écosystémiques,
- la responsabilité forte, au niveau français, du massif jurassien pour la conservation d'une faune et d'une flore hautement patrimoniales,
- la réalisation des travaux dans l'intérêt de la protection de la faune et de la flore sauvages et de la conservation des habitats naturels,
- l'impact de ce type d'opérations au-delà du seul volet biodiversité (stockage de l'eau, turfigenèse, stock de carbone, paysager, etc),
- l'importance des milieux tourbeux pour le soutien des débits de basses eaux et la préservation de stocks de carbone importants permettant d'accroître la résilience du système vis-à-vis du changement climatique (étiages plus sévères et plus longs), ainsi que sur la qualité des eaux infiltrées vers le système karstique de la chaîne jurassienne,
- les échanges lors de la visite terrain du groupe de travail CSRPN du 27 mai 2021.

Le CSRPN souligne :

- le caractère novateur de ce programme de restauration et l'importance du réseau d'acteurs professionnels et bénévoles,
- l'importance du nombre de sites concernés,
- les premiers résultats encourageants en terme de conservation de la biodiversité et d'amélioration des fonctionnements hydraulique et hydrologique en période estivale notamment,
- la complémentarité de ce programme avec d'autres actions de conservation de la biodiversité (PNA en faveur de la Saxifrage œil-de-bouc, PNA en faveur des papillons de jour par exemple),
- la qualité de la communication auprès du public permettant une appropriation et compréhension des enjeux du programme.

Le CSRPN demande :

- que ce programme soit poursuivi au-delà des zonages Natura 2000 (changement d'échelle),
- que les problématiques liées au changement climatique soient prises en compte dans le suivi des sites (CO₂, suivis d'espèces indicatrices par exemple) et intégrées en amont des propositions d'actions,
- qu'une pérennisation de l'instrumentation et des suivis soit mise en place pour mesurer les impacts à plus long terme.

Sous réserve de prise en compte de ces observations, le CSRPN émet un avis favorable .

Le Président du CSRPN
Vincent GODREAU



V. GODREAU